



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gratuité des masques

Question au Gouvernement n° 3226

Texte de la question

GRATUITÉ DES MASQUES

M. le président. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, hier, vous étiez en Mayenne pour rencontrer les soignants, les bénévoles et les élus engagés dans le dépistage à grande échelle de la population, indispensable pour casser les chaînes de contamination du covid-19.

Deux questions se posent au moment où, partout en France, l'on observe des signes de reprise de l'épidémie. La première concerne les tests : quels moyens humains sont consacrés à la conduite de tests massifs alors que les délais d'attente, pour les prélèvements comme pour les résultats, sont parfois très longs, et que les équipes mobilisées nous disent être très fatiguées ?

La seconde porte sur les masques. Ils sont devenus obligatoires dans les lieux clos recevant du public.

M. Pierre Cordier. Oui, il a changé d'avis...

M. Guillaume Garot. C'est très bien, même si, durant des semaines, vous n'avez cessé de nous dire qu'ils étaient inutiles. Chacun aura compris qu'en réalité, nous n'en avons pas suffisamment.

M. Patrick Hetzel. Très juste !

M. Guillaume Garot. La question qui se pose est celle de la charge financière que les masques, désormais obligatoires, font peser sur les familles. Pour une famille de quatre personnes, la dépense se monte à plus de 200 euros par mois pour des masques chirurgicaux, et à presque 100 euros pour des masques lavables.

M. Erwan Balanant. Mais non ! Il n'y a pas besoin d'acheter des masques chirurgicaux. Il suffit de quatre masques lavables.

M. Guillaume Garot. Le groupe Socialistes et apparentés plaide depuis des semaines pour la gratuité des masques, c'est-à-dire pour leur prise en charge par la puissance publique au nom de la santé publique.
(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, LT et GDR.)

M. Fabien Di Filippo. Par le contribuable !

M. Guillaume Garot. Si certains Français ne peuvent pas porter de masque pour des raisons financières, notre protection à tous en sera altérée. Il s'agit donc moins d'un coût que d'un investissement dans la santé de tous et

de chacun pour sortir au plus vite de cette épidémie qui n'en finit pas.

Monsieur le ministre, le port du masque ne doit pas dépendre du pouvoir d'achat de chacun. Quand allez-vous permettre sa gratuité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur Garot, vous m'interrogez sur la situation épidémique en Mayenne. Hier après-midi, j'étais avec vous dans ce beau département pour constater sur place les efforts considérables qui ont été faits, très tôt, pour lutter contre la résurgence de l'épidémie.

M. Fabien Di Filippo. Vous n'avez pas l'air convaincu.

M. Olivier Véran, ministre. Nous avons ensemble visité des structures de test, dont celle de L'Huisserie, qui accueille 550 personnes par jour, mais également des « drive-tests », des camions et l'hôpital.

Vous avez constaté, comme moi, la mobilisation de l'ensemble des agents dans le territoire mayennais pour procéder à des tests de masse. Je remercie la protection civile, les pompiers, les agents des agences régionales de santé et de l'assurance maladie ainsi que la réserve sanitaire, les infirmiers, les aide-soignants et les médecins. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*) Je ne les citerai pas tous, mais tous sont à pied d'œuvre, jour après jour, nuit après nuit, sans relâche, pour tester un maximum de personnes.

M. Jean-Paul Lecoq. Et la gratuité ?

M. Olivier Véran, ministre. Vous connaissez les conséquences de leur action sur la courbe épidémique : il y a quelques jours, plus de 8 % des tests réalisés en Mayenne étaient positifs, ce qui nous avait alertés ; hier, le chiffre était tombé à 3 %, ce qui atteste que notre politique volontariste porte ses fruits. J'espère sincèrement avec vous, monsieur le député, qu'elle aura bientôt des résultats sur le taux d'incidence. Néanmoins, l'application des gestes barrières s'impose pour les habitants du département, comme pour toute la population française.

M. Jean-Paul Lecoq, M. Stéphane Peu et M. Cédric Roussel. Et la gratuité ?

M. Olivier Véran, ministre. L'État a très tôt fait distribuer gratuitement cinq millions de masques par semaine via les centres communaux d'action sociale et les communes...

Mme Valérie Rabault. Ce n'est pas vrai !

M. Pierre Cordier. C'est trop peu !

M. Olivier Véran, ministre. ...et il va reprendre cette distribution de masques gratuits pour le public précaire, notamment pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Par ailleurs, les deux millions de Français présentant une fragilité peuvent obtenir le remboursement des masques chirurgicaux achetés sur prescription en pharmacie. Les masques, nous les avons en quantité, et nous invitons les Français à les porter massivement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Pierre Cordier. C'est insuffisant !

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3226

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juillet 2020](#)